

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Commission du 22 septembre 2025

Présents : Thierry BOKOBZA (Président), MM , Laurent PATRIGEON, Didier PELLETIER, MMES Monique ELISABETH, Laetitia GRIVOT, Luis PEDRO GOMES

Absents excusés : MM. Adrien BARROIS, Jean-Luc BOIVIN, Thierry COLOMBO, Tony GABIER, Melvin GOMES, Michel LOUVEL , Jean-Eric INACIO, Stéphane PILLEMONT représentant la CDA, Julien RODRIGUES LOPES, Mme Yvane JONNAIS

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

PLATEAUX U7-U9

MANTOIS 78 FC

Demande du club pour intégrer les plateaux U7 & U9 de la 1ère phase, en raison d'un oubli d'inscription liée à une problématique interne.

La Commission a pris note et a pu exceptionnellement prendre en compte la demande.

VERNOUILLET FC

Demande du club pour intégrer les plateaux U7 de la 1ère phase, suite à la création de 2 équipes en dernière minute.

La Commission a pris note et a pu exceptionnellement prendre en compte la demande.

PLATEAUX CLASSIQUES U8-U9

Les plateaux du 27/09 sont disponibles en [cliquant ici](#).

PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

Tous les plateaux de la phase 1 sont disponibles en sur notre site internet à la rubrique Foot Animation & Loisir (sur le site ou dans vos footclubs).

CHALLENGE D'AUTOMNE U11-U13

Pour consulter les premières journées : [Cliquez ici](#)

La Commission rappelle qu'une épreuve technique est à réaliser en amont des plateaux U12/U13.

CRITERIUM ESPOIRS

Pour consulter tous les plateaux de la 1ère phase : [Cliquez ici](#)

CRITERIUM ESPOIRS U12 & U13

SARTROUVILLE ES du 20/09

Courrier du club expliquant s'être déplacé pour un plateau U12 à 16h00 à VILLENNES, or le plateau aurait eu lieu à 12h30.

La Commission demande des explications au club de VILLENNES ORGEVAL FC pour le lundi 29 septembre à 12h00 au plus tard.

HOUILLES AC du 27/09

Le club nous informe ne pouvoir recevoir ce plateau en raison de l'occupation de ses terrains. Il demande aux clubs de TRIEL ou BAILLY si l'un d'eux peut accueillir. Accord de TRIEL AC.

La Commission a bien conscience de la problématique sur cette phase 1, où les alternances ne sont pas forcément respectées, la priorité étant que chaque équipe puisse accueillir au moins une fois sur la phase. Plateau à jouer à TRIEL AC.

Modifications horaires des plateaux du 27/09

U12 : MONTIGNY LE BX AS : 14h00

U12 : ELANCOURT OSC : 14h00